

7.5.3 Historique de l'évolution du cours de Bourse de l'action bioMérieux

Périodes	Cours le plus haut (en euros)	Cours le plus bas (en euros)	Dernier cours (en euros)
2021	133,20	88,86	124,90
2020	144,8	75,00	115,40
2019	83,15	53,10	79,35
2018	83,15	53,10	57,50
2017	74,80	47,52	74,69

Source : Thomson Reuters Eikon, cours recalculé post-division par 3 du nominal.

7.6 POLITIQUE DE DISTRIBUTION DES DIVIDENDES

La politique de distribution est établie en fonction de l'analyse pour chaque exercice, des bénéfices de la Société, de sa situation financière et de tout autre facteur jugé pertinent par le Conseil d'administration.

Les dividendes non réclamés sont, dans un délai de cinq ans à compter de la date de leur mise en paiement, prescrits au profit de l'État.

Pour répondre aux enjeux de solidarité et de responsabilité sans précédents qu'imposait la situation, le Conseil d'administration a décidé, mi-2020, de réduire exceptionnellement de moitié le dividende 2019, qu'il avait initialement fixé à 0,38 euro

par action. La différence, soit environ 22 millions d'euros, a été destinée à des actions de solidarité dans ses pays d'implantation (cf. § 3.8.4.1).

En 2022, le Conseil d'administration proposera à l'approbation de l'Assemblée générale du 23 mai 2022, un dividende de 0,85 euro par action, portant à 100,6 millions d'euros le montant total qui serait distribué le 8 juin 2022.

Le tableau ci-dessous décrit le montant (en euros) des dividendes distribués par la Société au cours des trois derniers exercices.

Exercice clos le	Dividende distribué (en euros) *	Dividende par action (en euros) *
31/12/2020	73 383 956,40	0,62
31/12/2019	22 488 632,00	0,19
31/12/2018	41 426 427,00	0,35

* La Société n'a pas perçu de dividende au titre des actions qu'elle détenait en propre lors du détachement du coupon. Le montant correspondant de dividende a été affecté en « report à nouveau ». Par ailleurs, il est précisé que le dividende annuel était éligible à l'abattement bénéficiant aux seules personnes physiques fiscalement domiciliées en France conformément aux dispositions de l'article 158.3 alinéa 2 du Code général des impôts.

7.7 RAPPORT SPÉCIAL SUR LES ATTRIBUTIONS GRATUITES D'ACTIONS ET LES ATTRIBUTIONS D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION

Ce rapport est établi conformément aux dispositions des articles L. 225-184 et L. 225-197-4 du Code de commerce. Aucun plan d'options de souscription ou d'achat d'actions de la Société n'est en vigueur. Ni la Société, ni une société du Groupe n'a consenti d'options de souscription ou d'achat d'actions de la Société à un mandataire ou à un salarié au cours de l'exercice 2021. À la date du présent rapport, il n'existe aucune option de souscription ou d'achat d'actions de la Société susceptible d'être exercée.

Faisant utilisation de la délégation accordée par l'Assemblée générale mixte du 20 mai 2021, dans le cadre de plans

d'attributions gratuites d'actions fixés par le Conseil d'administration, le Conseil d'administration a attribué, après consultation du Comité ressources humaines et RSE, 175 315 actions, durant l'exercice clos le 31 décembre 2021.

À ce titre, la Société a procédé à une attribution gratuite d'actions à un mandataire social au titre de son mandat détenu dans la Société. Ainsi, le Conseil d'administration a attribué gratuitement à M. Pierre Boulud, Directeur Général Délégué, 7 625 actions (plan EC 2021 A&B).

Les actions attribuées gratuitement au cours de l'exercice 2021 se répartissent comme suit :

Date d'attribution	Nombre d'actions attribuées	Cours de l'action (en euros)
31 août 2021	175 315	105,00

Les actions attribuées gratuitement et non encore définitivement acquises à la clôture de l'exercice 2021 se répartissent comme suit :

Date d'attribution	Cours de l'action (en euros)	Société qui emploie le bénéficiaire	Nombre d'actions attribuées	Catégorie de bénéficiaires
31 août 2021		bioMérieux SA	35 250	8 membres du Comité de Direction dont 1 mandataire social
TOTAL PLAN EC 2021 (A&B)	105,00		35 250	8 MEMBRES DU COMITÉ DE DIRECTION DONT 1 MANDATAIRE SOCIAL
31 août 2021		Astute Medical Inc.	1 751	6 employés
		BioFire Diagnostics LLC	24 076	164 employés
		bioMérieux Afrique Occidentale et Centrale SA	280	4 employés
		bioMérieux Argentina	422	4 employés
		bioMérieux Asia Pacific Pte. Ltd.	1 035	6 employés
		bioMérieux Australia P/L	650	4 employés
		bioMérieux Benelux SA	1 284	4 employés
		bioMérieux Brasil Industria e Comercio de Produtos Laboratoriais SA	1 204	6 employés
		bioMérieux Canada Inc.	476	1 employé
		bioMérieux Chile Spa	1 237	6 employés
		bioMérieux China Ltd.	1 081	4 employés
		bioMérieux China Ltd. (Taiwan branch)	156	2 employés
		bioMérieux Colombia SAS	266	2 employés
		bioMérieux Deutschland GmbH	546	6 employés
		bioMérieux Diagnostik AS	266	2 employés
		bioMérieux España SA	1 503	8 employés
		bioMérieux Hellas SA	1 081	4 employés
		bioMérieux Inc.	31 454	144 employés
		bioMérieux India Pvt. Ltd.	2 056	10 employés
		bioMérieux Italia S.p.a	5 845	10 employés
		bioMérieux Japan Ltd	908	6 employés
		bioMérieux Korea Co.	891	6 employés
		bioMérieux Mexico SA de CV	781	6 employés
		bioMérieux Moyen Orient FZ-LLC	156	2 employés
		bioMérieux Polska Sp.z.o.o	266	2 employés
		bioMérieux Portugal Lda	251	4 employés
		bioMérieux SA	51 994	260 employés
		bioMérieux Saudi Arabia	156	2 employés
		bioMérieux Shanghai Biotech co. Ltd	266	2 employés
		bioMérieux Shanghai Co. Ltd.	4 287	22 employés
		bioMérieux Singapore Pte. Ltd.	688	6 employés
		bioMérieux SSC Europe Sp.z.o.o	469	2 employés
		bioMérieux Suisse SA	124	2 employés
		bioMérieux Thailand Ltd.	90	2 employés
		bioMérieux UK Ltd	1 905	8 employés
		Invisible Sentinel Inc.	164	2 employés
TOTAL PLAN TPGL 2021 (A&B)	105,00		140 065	731 TALENT POOL & GLOBAL LEADERS
TOTAL GÉNÉRAL			175 315	739

Durée de la période d'acquisition

Dans les plans d'attribution gratuite d'actions 2021, une période d'acquisition de trois ans est prévue, à compter de la décision d'attribution avant que les bénéficiaires ne puissent devenir propriétaires des actions correspondantes.

Critères et conditions d'attribution

Au cours de l'exercice, le Conseil d'administration a décidé, sur recommandation du Comité ressources humaines et RSE, d'attribuer gratuitement des actions qui seront définitivement acquises. (i) sous condition de présence et (ii) sous conditions de présence et de performance.

Livraison des titres

À l'issue de la période d'acquisition, la Société, sous réserve du respect des conditions et critères d'acquisition fixés par le Conseil d'administration, transfère au bénéficiaire le nombre d'actions déterminé par le Conseil d'administration.

Durée de la période de conservation

Les plans d'attribution gratuite d'actions 2021 ne prévoient aucune période de conservation.

Droits des bénéficiaires

En cas d'inaccessibilité de ses actions, comme tout actionnaire, le bénéficiaire d'une attribution définitive peut exercer pendant la période de conservation les droits attachés aux actions attribuées :

- droit préférentiel de souscription ;
- droit de communication ;
- droit de participer aux Assemblées ;
- droit de vote ;
- droit aux dividendes et éventuellement réserves distribuées.

Historique des attributions gratuites d'actions (tableau 10)

Le tableau ci-dessous récapitule, au 31 décembre 2021, l'ensemble des modalités des attributions gratuites d'actions et d'actions de performance, sous réserve de la réalisation de conditions de présence et pour certaines attributions, de conditions de performance fixées par le Conseil d'administration de la Société :

Date d'Assemblée	Nom du plan	Date du Conseil	Nombre total d'actions attribuées gratuitement	Nombre de bénéficiaires	Dont à mandataire social	Date d'acquisition des actions	Date de fin de période de conservation	Nombre cumulé d'actions annulées ou caduques	Actions attribuées gratuitement au cours de l'exercice	Actions attribuées gratuitement restantes en fin d'exercice
20 mai 2021	Plan EC et TPGL 2021	31 août 2021	175 315	366	1	31 août 2024	31 août 2024	1 743	0	173 572
30 juin 2020	Plan EC 2020	1 ^{er} septembre 2020	29 000	8	1	1 ^{er} septembre 2023	1 ^{er} septembre 2023	0	0	29 000
30 juin 2020	Plan TPGL 2020	1 ^{er} septembre 2020	97 026	335	0	1 ^{er} septembre 2023	1 ^{er} septembre 2023	8 172	0	88 854
17 mai 2018	Plan Invisible Sentinel ^(a)	26 février 2019	22 300	10	0	26 février 2022	26 février 2022	22 300	0	0
17 mai 2018	Plan EXCOM 2019	26 février 2019	80 510	12	0	26 février 2022	26 février 2022	27 469	0	53 041
17 mai 2018	Plan BioFire 2019	26 février 2019	26 250	7	0	26 février 2022	26 février 2022	15 051	0	11 199
17 mai 2018	Plan Global Leader/TP 2019	3 septembre 2019	137 129	357	0	3 septembre 2022	3 septembre 2022	11 727	0	125 402
17 mai 2018	Plan Global Leader ^(b) 2018	20 décembre 2018	8 412	39	0	20 décembre 2021	20 décembre 2021	1 574	6 838	0
17 mai 2018	Plan Global Leader ^(c) 2018	4 septembre 2018	105 273	211	0	4 septembre 2021	4 septembre 2021	13 346	91 927	0
17 mai 2018	Plan Global Leader ^(b) 2018	17 mai 2018	15 000	1	0	17 mai 2022	17 mai 2022	0	0	15 000
17 mai 2018	Plan EXCOM 2018	17 mai 2018	20 000	1	0	17 mai 2022	17 mai 2022	0	0	20 000
26 mai 2016	Plan Global Leader BFX 2018	27 février 2018	21 000	7	0	27 février 2021	27 février 2021	9 000	12 000	0
26 mai 2016	Plan OPUS International	15 décembre 2017	7 716	417	0	15 décembre 2021	15 décembre 2021	2 108	5 608	0
26 mai 2016	Plan Global Leader ^(b) 2017	28 février 2017	9 300	2	0	28 février 2021	28 février 2021	0	9 300	0
26 mai 2016	Plan Global Leader 2017	28 février 2017	15 000	1	0	28 février 2021	28 février 2021	5	14 955	0

(a) En raison de la non atteinte des conditions de performance du plan, aucune action ne sera livrée au titre de ce plan.

(b) Actions gratuites attribuées sous conditions de performance.

(c) Actions gratuites attribuées sous conditions de performance sauf 24 200 actions sous seules conditions de présence.

(d) Période de deux ans additionnelle pour les bénéficiaires français.

Attributions d'actions de performance au cours de l'exercice 2021 aux salariés

Au cours de l'exercice 2021, les 10 salariés non mandataires sociaux du Groupe auxquels ont été attribuées le plus d'actions de performance ont bénéficié d'un nombre total de 25 503 actions.

7.8 AUTRES VALEURS MOBILIÈRES ÉMISES PAR LA SOCIÉTÉ

Outre les actions émises par la Société tel qu'indiqué au § 7.3.1 et les attributions gratuites d'actions (cf. § 7.7), la Société a émis, fin juin 2020, une nouvelle obligation de 200 millions d'euros en format Euro PP auprès d'un investisseur européen de premier rang. Ce placement privé se décompose en deux souches : l'une de 145 millions d'euros à sept ans et l'autre de 55 millions d'euros à 10 ans, portant un coupon annuel global de 1,61 %. Réalisée à des conditions très favorables pour

bioMérieux, cette émission privée permet au Groupe d'allonger la maturité de sa dette et de poursuivre sa stratégie de diversification de ses sources de financement. Ce financement de long terme permet à bioMérieux de satisfaire les besoins généraux de la Société et de poursuivre sa stratégie de croissance. Le produit de cette émission a été utilisé pour refinancer la dette publique émise en 2013 pour un montant de 300 millions d'euros arrivant à échéance en octobre 2020.

7.9 DISPOSITIONS RETARDANT UN CHANGEMENT DE CONTRÔLE

Les éléments qui participent à retarder, le cas échéant, un changement de contrôle sont les suivants :

- répartition du capital : bioMérieux est une société contrôlée (cf. § 7.3.2 et 7.4.1) ;
- existence de droits de vote double (cf. § 7.2.2.2) ;
- restrictions statutaires à l'exercice des droits de vote et aux transferts d'actions : franchissements de seuil (cf. § 7.4.4.1) ;
- en outre, il n'existe aucune restriction à l'exercice des droits de vote et aux transferts d'actions ou de clauses de conventions portées à la connaissance de la Société ;
- mécanisme de contrôle prévu dans un système d'actionariat du personnel : il existe un fonds commun de placement mis en place lors de l'augmentation de capital réservée aux salariés de bioMérieux à la suite de son introduction en Bourse, dénommé « OPUS Classic » ; des plans d'actionariat salariés sont mis en place régulièrement (MyShare – cf. § 3.7.4.1) ;
- pouvoirs du Conseil d'administration pour le rachat d'actions : l'Assemblée générale des actionnaires du 20 mai 2021 a consenti au Conseil d'administration les pouvoirs nécessaires pour lancer un programme de rachat d'actions ; cette autorisation sera renouvelée sous réserve de l'approbation de l'Assemblée générale du 23 mai 2022 (cf. § 7.4.3) ;
- délégations de compétence et de pouvoirs consenties par l'Assemblée générale au Conseil d'administration concernant les émissions d'actions (cf. § 7.4.5) ;
- clauses de changement de contrôle : certains contrats auxquels la Société est partie sont susceptibles d'être modifiés ou de prendre fin dans le cas d'un changement de contrôle.

PRINCIPAUX CONTRATS INCLUANT UNE CLAUSE DE CHANGEMENT DE CONTRÔLE

Nature du contrat	Cocontractant	Objet
Contrat de prêt	8 banques	Prêt syndiqué non tiré d'un montant de 500 millions d'euros, ayant fait l'objet d'un avenant en janvier 2019 portant sa maturité à janvier 2024 (prêt de 5 ans à l'origine avec 2 options d'extension d'un an chacune qui ont toutes les 2 été exercées)
EuroPP	1 investisseur	Obligation d'un montant de 200 millions d'euros à maturité à 7 ans et 10 ans
Crédit-bail immobilier	2 établissements financiers	Financement de l'extension du site de Marcy l'Étoile pour un montant de 45 millions d'euros et d'une durée de 12 ans
Contrat de licence	Brahms	PCT et fourniture de matières premières
Contrat de licence	Roche Diagnostics	NT-proBNP

bioMérieux n'a pas connaissance d'autres éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique sur ses titres.

7.10 CONTRATS IMPORTANTS

Au cours des deux dernières années, la Société n'a pas conclu de contrats significatifs autres que ceux conclus dans le cadre normal des affaires.